ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION EXEMPLE DU SAGE CAILLY - AUBETTE - ROBEC

1 **Le SAGE Cailly-Aubette-Robec**

2 **Pourquoi un plan de communication ?**

3 **Exemple d'une stratégie de communication : le « zéro phyto » sur les espaces publics**

Séminaire des animateurs SAGE du bassin Seine - Normandie
Lundi 17 octobre 2016 - NANTERRE

Le SAGE Cailly - Aubette- Robec au sein du bassin Seine-Normandie

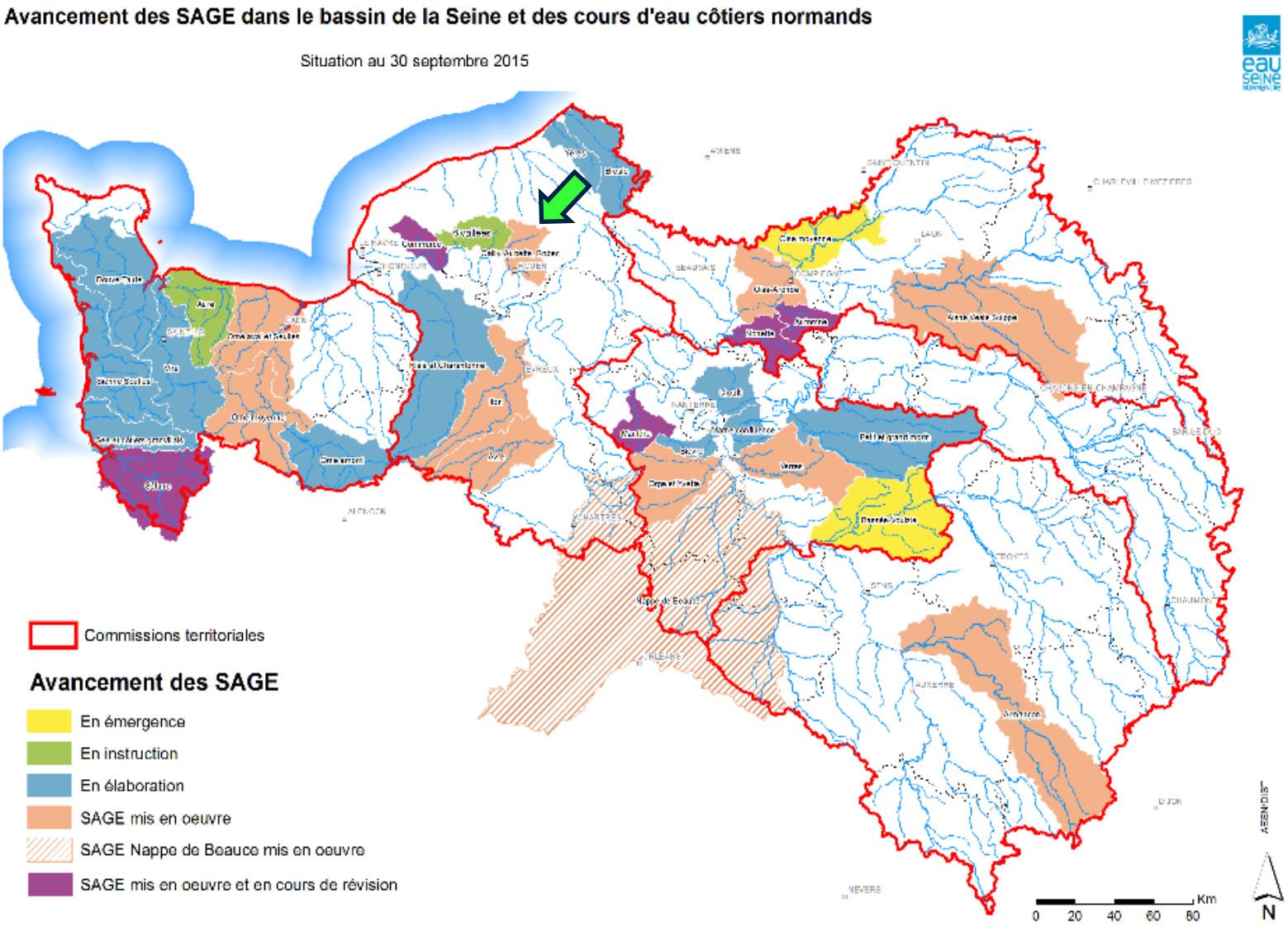

Historique du SAGE Cailly-Aubette-Robec

EMERGENCE ELABORATION	**1996** : Volonté des élus de la vallée du Cailly de lutter contre les inondations à l'échelle du Bassin Versant **1997** : Arrêté de Périmètre Elargissement aux BV convergents en rive droite de Rouen **2001** : Arrêté de création de la Commission Locale de l'Eau … Elaboration du SAGE dans la concertation **2005** : Arrêté préfectoral approuvant le SAGE
MISE EN ŒUVRE	**2006-2013** Mise en œuvre du SAGE, dans le cadre du COGE sur la période 2006-2010 (22 maitres d'ouvrages + 400 opérations + de 80 M d'€ d'actions)
RÉVISION	**2012-2013** Révision du SAGE , mise en compatibilité avec la LEMA et le SDAGE, actualisation des objectifs **2014** : Arrêté préfectoral approuvant le nouveau SAGE
MISE EN ŒUVRE	**2014** … Mise en œuvre du SAGE révisé qui nécessite une gouvernance renouvelée en lien avec la nouvelle compétence GeMAPI

Le territoire : Bassins versants des trois rivières en rive droite de la Seine à Rouen

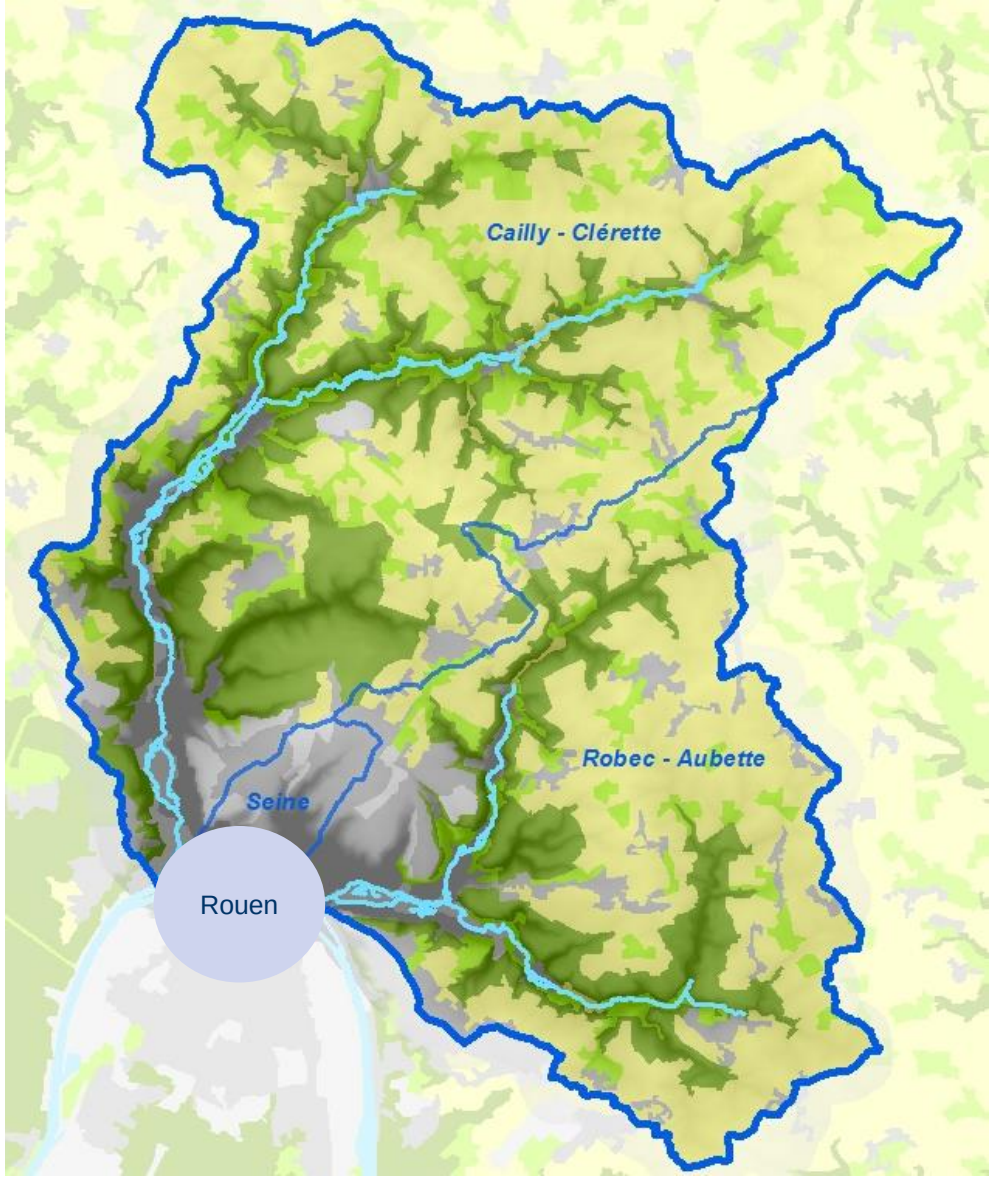

- ✓ 409 km²
- ✓ 200 000 habitants
- ✓ 71 communes
- ✓ Plateau polyculture/élevage
- ✓ Forêt sur les coteaux
- ✓ Urbanisation à l'aval en fond de vallées

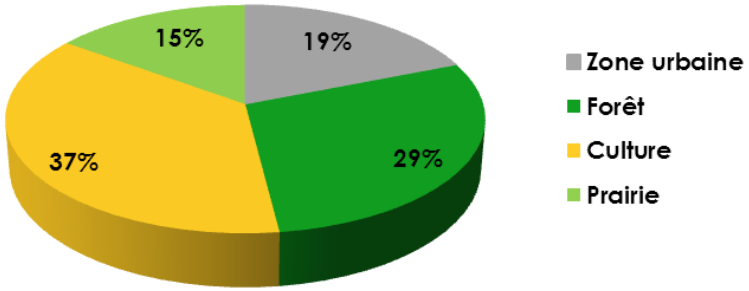

Principales caractéristiques de l'hydrosystème

- ✓ Géologie et pédologie : Craie karstifiée recouverte de limons sensibles à l'érosion
- ✓ 900 mm de pluie / an
- ✓ Nappe de la craie : Seule ressource exploitée pour l'AEP
- ✓ 3 rivières parcourant 93 km affluents compris
- ✓ Zones humides relictuelles, 252 ha (0,6%) majoritairement dégradées

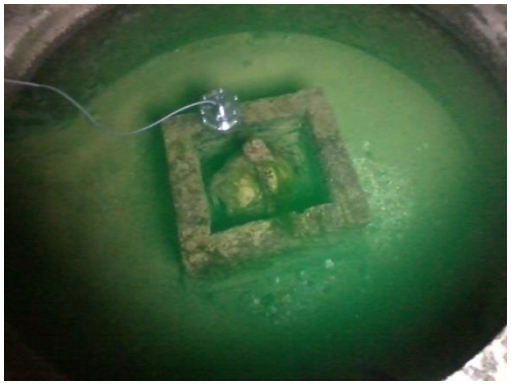

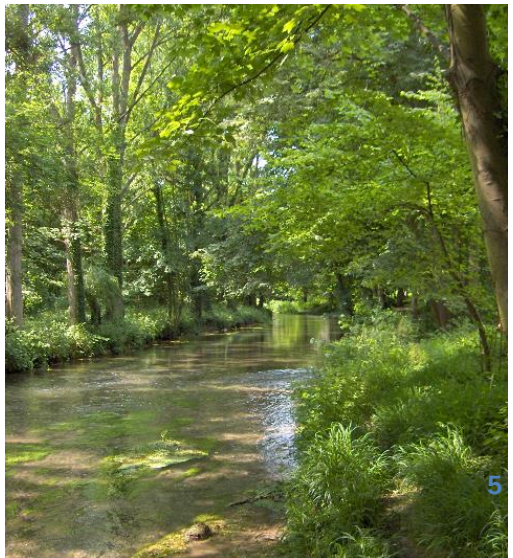

Les 4 enjeux du SAGE Cailly-Aubette-Robec

Préserver et restaurer les fonctionnalités et la biodiversité des milieux aquatiques

Sécuriser les biens et les personnes face aux risques d'inondations et de coulées boueuses

Préserver et améliorer la qualité des masses d'eaux souterraines et superficielles

Garantir la distribution d'une eau de qualité pour tous

Les 3 leviers du SAGE

- ✓ **Développer la gouvernance, le portage partagé des projets et l'analyse économique**
- ✓ **Améliorer la connaissance des masses d'eau et des pressions, suivre leurs évolutions**
- ✓ **Informer, sensibiliser aux enjeux de l'eau, accompagner les acteurs de l'eau (directs ou indirects) du territoire**

Une volonté affirmée de la CLE

Disposition 62 Faire partager les objectifs du SAGE	Année(s)	Maître(s) d'ouvrage potentiel(s)
Mettre en œuvre un plan de communication du SAGE en : ▪ pérennisant les outils existants (plaquettes, bulletins municipaux, sites internet,…), ▪ expérimentant l'animation itinérante (marchés, expositions, manifestations diverses, classes d'eau, expo H2O, …), ▪ organisant des visites de terrain. Chaque catégorie d'acteur fera l'objet d'une communication spécifique et adaptée.	2014-2021	Structure porteuse du SAGE
Faire connaître les dispositions et règles du SAGE aux acteurs du territoire, en particulier : ▪ Réaliser un guide de mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE. ▪ Réaliser un guide de lecture du SAGE pour chaque catégorie d'acteurs du territoire. ▪ Diffuser la cartographie des différents zonages.	2014	Structure porteuse du SAGE
Promouvoir des chartes de bonnes pratiques pour protéger l'eau et les milieux aquatiques adaptées aux différents acteurs du territoire.	2014- 2021	Structure porteuse du SAGE, collectivités territoriales et leurs groupements, Agence de l'Eau et services de l'Etat
Former les différentes catégories d'acteurs aux pratiques favorables à la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.	2014-2021	Structure porteuse du SAGE, Agence de l'Eau, Chambres consulaires, CNFPT…

Un plan de com réalisé en interne

Objectifs :

- ✓ Identifier nos objectifs de communication par PUBLIC CIBLE
- ✓ Identifier les PORTE-PAROLES des messages
- ✓ DIVERSIFIER nos moyens et supports de communication
- ✓ PLANIFIER la communication sur la durée de mise en œuvre du SAGE pour construire une PROGRESSION DES MESSAGES
- ✓ COORDONNER l'ensemble des actions de communication
- ✓ Garantir la cohérence et la régularité (répétition) des actions de communication
- ✓ Elaborer une FEUILLE DE ROUTE pour l'équipe d'animation

Quoi communiquer vers qui ?

Objectifs \ Publics	Collectivités territoriales	Particuliers, riverains	Artisans et industries	Agriculteurs	Institutions
La connaissance du SAGE et de ses dispositions	Plaquette de présentation du SAGE Site internet				
	Guide de lecture spécifique	Guide de lecture spécifique	Guide de lecture spécifique	Guide de lecture spécifique	2 guides de lecture spécifique
La connaissance des masses d'eau, de leurs états et de leurs usages	Site internet, bulletin d'information sur l'état des masses d'eau Cailly-Aubette-Robec				
	Information lors des réunions sur la gestion des espaces publics	Information lors de l'exposition itinérante	Information lors des réunions avec la chambre des métiers	Information dans les bulletins agricoles et lors des animations	Information dans le RA , suivi des indicateurs
L'adaptation des pratiques culturales et des systèmes d'exploitation				Visites de ferme Rencontres techniques Présentations de bout de champ Rencontre-débat	
L'adaptation de la gestion des espaces publics et privés	Bulletin d'info Réunion avec la FREDON Visite de terrain	Articles dans les bulletins communaux Exposition itinérante			
L'adaptation des pratiques des artisans, commerçants et industriels			Réunion d'info avec la chambre des métiers		
La culture du risque inondation	Actions à construire selon les résultats du 1er test	Actions à envisager à long terme			

Qui sont les porte-paroles?

Objectif \ Qui porte …	La CLE	Les élus du syndicat mixte ou des collectivités adhérentes	La cellule d'animation	Les partenaires institutionnels	Un acteur « model »
La connaissance du SAGE et de ses dispositions	Porte le message	Relais le message	Organise la diffusion	DISE et AESN partagent le message	
La connaissance des masses d'eau, de leurs états et de leurs usages	Porte le message	Porte de l'acquisition de connaissance	Organise la diffusion	DREAL, AESN, ARS et DDTM contribuent	
L'adaptation des pratiques culturales et des systèmes d'exploitation	Porte le message sur le besoin de changement	Partage le message sur le besoin de changement	Organise les actions	Chambre d'agriculture, Défis ruraux, GRAB-HN, CER France, CapSeine, InterBIO interviennent	Exploitations agricoles support
L'adaptation de la gestion des espaces publiques et privés	Porte le message sur le besoin de changement	Relais la sensibilisation dans leurs communes	Organise les actions	La FREDON intervient pour l'expertise technique	Commune test ou support
L'adaptation des pratiques des artisans, commerçants et industriels	Porte le message sur le besoin de changement	Partage le message sur le besoin de changement	Organise les actions	Chambre des métiers intervient	Exemple sur d'autres AAC
La culture du risque inondation	Incite à l'action	Porte l'étude test	Organise les actions	AREAS, Préfecture, DREAL, DDTM	Commune test ou support

Planification par thématique

	1er trimestre 2015	2ème trimestre 2015	3ème trimestre 2015	4ème trimestre 2015	1er trimestre 2016	2ème trimestre 2016	3ème trimestre 2016	4ème trimestre 2016	1er trimestre 2017
Connaissance du SAGE et de ses dispositions		Diffusion plaquette du SAGE guide urbanisme			Guides : Agriculteurs Artisans et industriels	Guides : Loi sur l'eau Coll. Territoriales		Guide riverains de cours d'eau et ZH	
Connaissance des masses d'eau, de leurs états et de leurs usages					1er bulletin d'infos sur l'état des masses d'eau				
Adaptation des pratiques culturales et des systèmes d'exploitation		Bulletins d'infos Visite ferme BIO Visite couverts végétaux		Présentations bout de champ Rencontres techniques Rencontre habitants / agriculteurs Visite de ferme	A définir en lien avec la dernière année de mise en œuvre du programme d'actions agricoles sur les sources du Robec				
Adaptation de la gestion des espaces publiques et privés	Questionnaires Bulletin d'infos aux élus Rencontre DIRNO	Réunions d'infos Sensibilisation DIRNO (semaine du DD)	Visites de terrain pour les communes	Bulletin d'infos aux élus Exposition grand public Rencontre CG	Guide "résorber les décharges sauvages" Article et bulletin à destination des particuliers	Animation à destination des particuliers Retour d'expérience			
Adaptation des pratiques des artisans, commerçants et industriels				Réunion d'info artisans					
Culture du risque inondation				(Etude test)			Valorisation des résultats de l'étude test		

Exemple d'une stratégie de communication : le zéro phyto sur les espaces publics

Informer et former pour conduire le changement

	2013	2014	2015						2016						2017					
	Année	Année	Janv - Fev	Mars-Avril	Mai - Juin	Juil-Aout	Sept-Oct	Nov-Dec	Janv - Fev	Mars-Avril	Mai - Juin	Juil-Aout	Sept-Oct	Nov-Dec	Janv - Fev	Mars-Avril	Mai - Juin	Juil-Aout	Sept-Oct	Nov-Dec
Accompagner les collectivités vers le "Zéro phyto"																				
Bulletins d'informations *Législation, témoignage,*																?				?
Questionnaire *Obj adapter l'animation aux besoins*																				
Formations de groupe *Information, formations techniques*				2					1	2	1		1	1		?			?	
Rencontre individuelle de communes																				
Fourniture supports de communication institutionnels																				
Création de support de communication																?				
Exposition itinérante à destination des habitants *Communes du BAC Grenelle*																				

✓ [Plan de communication]

Accompagner les porte-paroles en laissant la liberté du ton

Et surtout, la santé !

En cette période de vœux et de bonnes résolutions, la municipalité réaffirme sa volonté de **préserver la santé de ses habitants et de ses employés communaux**. Comment ? En réduisant, voire en supprimant, l'usage des pesticides pour entretenir les trottoirs, les allées, les caniveaux, les routes, les massifs de fleurs…
N'ayez crainte ! Il n'est toutefois pas question d'abandonner l'entretien de ces espaces ! Simplement, de nouvelles techniques sont utilisées (paillage, désherbage manuel, balayage de la voirie, ré engazonnement, etc…).
Alors oui, l'aspect des rues peut légèrement évoluer ! Mais la municipalité préfère l'apparition de quelques brins d'herbe à l'utilisation de pesticides : **les pesticides sont des produits dangereux pour ceux qui les touchent ou les respirent, et polluants pour l'environnement.**

Trottoir, mon beau trottoir !

L'objectif de la municipalité est d'offrir à tous des espaces publics propres… de tout pesticide ! Dès lors, les méthodes d'entretien des massifs fleuris, des trottoirs, des routes, des allées évoluent. Les traitements pesticides sont progressivement remplacés par différentes techniques qui permettent de limiter le développement des herbes indésirables et de les éliminer sans utiliser de produits dangereux pour la santé et pour l'environnement.
Cet engagement nécessite quelques compromis de la part de tous, et notamment la tolérance de quelques herbes sur les espaces publics. **Si le développement d'herbes devant votre habitation venait à vous incommoder malgré les interventions régulières des agents municipaux, il n'y a pas de contre-indication à leur arrachage par vos soins. En revanche, l'usage de produits chimiques pour les éliminer n'est pas autorisé. Les enfants de la commune vous en remercient par avance.**

Entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible

Au 1er janvier 2017, conformément à la réglementation, la commune devra se passer des pesticides pour entretenir la quasi-totalité de ses espaces publics (espaces verts, trottoirs, routes, etc...). Nous nous préparons à cette échéance depuis plusieurs mois. Notre objectif est d'apporter **le bon entretien au bon endroit, en minimisant le recours aux pesticides, sans augmenter le budget consacré à l'entretien des espaces publics**. Cela conduit à une évolution de l'aspect des rues et espaces verts.

Par exemple, les vivaces et les plantes couvre-sol remplacent les annuelles dans nos massifs. Certaines pelouses sont tondues moins fréquemment que d'autres, etc.... Ces techniques permettent de limiter le développement des herbes indésirables et le temps que les agents communaux consacrent à l'entretien de ces zones. En contrepartie, ce temps est utilisé pour nettoyer et désherber manuellement la voirie et les trottoirs. Ces nouvelles pratiques d'entretien laissent un peu plus de place, à certains moments de l'année, au développement d'herbes sauvages dans des proportions raisonnables et maîtrisées. Gardons en tête que ces "mauvaises herbes" contrairement aux pesticides, ne présentent aucun danger, ni pour la santé ni pour l'environnement.